

Bulletin mensuel LA SÉGUINIÈRE

Magazine d'informations municipales - Janvier 2026 n°226

Bonne année
2026

L'année 2025
en quelques repères

**Service de transport
solidaire**

Page 7

**Caravane seniors
« Lisa »**

Page 10

**Comédie musicale
« Origines »**

Page 15



www.mairie-laseguiniere.fr

Une année 2025 au service du collectif



Cérémonie des Vœux
Vendredi 16 janvier 2026

À l'aube de l'année 2026, ce bulletin municipal revêt une dimension particulière. Il s'inscrit dans les derniers mois de la mandature en cours, avant les élections municipales de mars prochain. C'est donc avec sobriété et transparence, comme nous l'avons fait lors des vœux du 16 janvier dernier, que je reviens sur les événements qui ont marqué la vie municipale en 2025.

Être élu local, c'est avant tout une mission de proximité. Une mission faite d'écoute, de décisions parfois complexes, de contraintes budgétaires fortes, mais aussi de projets concrets qui façonnent durablement le quotidien. Depuis plusieurs années, notre action municipale s'est attachée à un objectif constant : accompagner le développement de la commune tout en préservant son identité, son cadre de vie et sa cohésion sociale.

L'année écoulée a été marquée par de nombreuses réalisations visibles, qu'il s'agisse d'aménagements urbains, de projets environnementaux, de logements, d'équipements de proximité ou encore d'actions sociales et associatives. Ces projets ne sont jamais le fruit d'une décision isolée. Ils sont le résultat d'un travail collectif associant les élus, les services municipaux, les partenaires institutionnels, le tissu associatif, les entreprises locales et, bien sûr, les habitants eux-mêmes.

Dans un contexte national de plus en plus contraint pour les collectivités, marqué par la baisse des dotations de l'État et par une répartition que nous jugeons profondément inéquitable, la commune a dû faire preuve de rigueur, d'anticipation et de responsabilité. Cette gestion prudente nous a permis de maintenir un haut niveau de services publics, de continuer à investir et de préserver l'équilibre financier de la commune. Ce choix, parfois difficile, est assumé : il garantit la capacité de La Séguinière à préparer l'avenir sans hypothéquer celui des générations futures.

Préparer l'avenir, c'est aussi penser l'aménagement de notre territoire de manière durable. Les actions engagées en faveur de la végétalisation, du reboisement, de la biodiversité et des mobilités douces traduisent une volonté claire : celle de concilier développement et respect de l'environnement. Les plantations réalisées, les espaces de détente créés, les voies réaménagées... participent tous à une amélioration concrète du cadre de vie.

C'est également répondre aux besoins en logements, dans leur diversité. Logements locatifs, opérations mixtes en cœur de bourg, nouveaux quartiers pensés autour de la qualité paysagère et des déplacements doux : ces choix traduisent une vision équilibrée du développement communal, attentive aux parcours de vie.

La vitalité de La Séguinière repose aussi sur son tissu associatif, son dynamisme culturel, sportif et festif. Les manifestations organisées tout au long de l'année, qu'elles soient culturelles, sportives ou intergénérationnelles, témoignent d'un engagement remarquable de centaines de bénévoles. Ils sont l'âme de notre commune. Leur énergie, leur disponibilité et leur sens du collectif sont une richesse précieuse qu'il nous appartient de soutenir et de valoriser.

La thématique de ce bulletin que vous pourrez découvrir en pages 8 et 9 est donc à la fois un regard rétrospectif et un témoignage de notre engagement collectif à servir l'intérêt général.

Rien n'aurait été possible sans le travail quotidien des adjoints, des conseillers municipaux et des agents communaux. L'implication de tous a permis de transformer les orientations politiques en réalisations concrètes.

À quelques semaines d'un nouveau rendez-vous démocratique, ce temps de bilan appartient à chacun.

Il s'agit simplement de rappeler que La Séguinière a continué d'avancer, avec constance, dans un esprit de responsabilité et de dialogue.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026, faite de santé, de sérénité et de confiance dans l'avenir de notre commune.

Guy BARRÉ
Maire de La Séguinière

Etat civil

Naissances

18/12 Mila PAZ

Mariages

13/12 Ahou Odile KOKORE
et Christophe SIMONNEAU

20/12 Floriane GABARD
et David MAROT

Décès

16/12 Marie LIBEAU
née BESSON - 92 ans

29/12 Paulette ARNAULT
née DESRIAUX - 81 ans

31/12 Jacky COSSARD
65 ans

03/01 Gabriel DELAHAYE
90 ans

03/01 Henri CAILLAUD
78 ans

04/01 Marie FROUIN
née CAILLAUD - 76 ans

05/01 Suzanne MANCEAU
née JOLIVET - 92 ans

08/01 Paul CAILLAUD
87 ans

Autres infos

En couverture :

Clocher de l'église de La Séguinière,
photographié depuis le Moulin de la Cour
par Mme Camille Lematte,
le mardi matin 6 janvier 2026.

Edition n°226 mise en ligne sur le site
internet www.mairie-laseguiniere.fr
le 22 janvier 2026

**Bulletin municipal
de la commune de La Séguinière**
N°ISSN : 2802-9046



Tirage à 1 900 exemplaires
Directeur de la publication : Guy BARRÉ
Directeur de la communication : David CARON
Crédit photos : Mairie de La Séguinière
Maquette & impression : Services municipaux
Copieur Xerox Color C60
Imprimé sur du papier 100% recyclé DCP Green



Suivez-nous sur les
réseaux sociaux

Commune de La Séguinière

Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tel. 02 41 56 90 53

Mail accueil@mairie-laseguiniere.fr

Concerts

Samedi 6 décembre 2025

Les groupes choletais Saino et Grand Lieu ont célébré ensemble leurs 50 ans de scène lors d'un concert exceptionnel à la salle Prévert. Entre jazz-rock progressif et rock californien, les deux formations ont offert deux heures et demie de musique devant près de 150 spectateurs. Un moment fort, marqué notamment par l'interprétation de *A Horse With No Name* (Groupe América - 1971), reprise en chœur par le public.



Actualité en images



Père Noël

Jeudi 18 décembre 2025

Le Père Noël est venu, comme chaque année, rendre visite aux enfants qui déjeunent à la cantine. À cette occasion, un menu spécial fêtes a été proposé. Les agents du restaurant scolaire avaient également revêtu des accessoires festifs pour contribuer à cet événement très apprécié notamment par les plus petits.



Informations Municipales et Intercommunales

MARCHÉ DU MERCREDI

Planning de présence des commerçants

Spécialités / Mois	Janvier	Février
Fruits et légumes (Richou)	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25
Fromager (Beillevaire)	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25
Cuisine asiatique (Kim Ngan)	7, 14, 21, 28	4, 11, 18, 25
Poissonnier (La Balade d'Antho)	14, 21, 28	4, 11, 18, 25
Association Amitié Sandogo	7, 21	4, 18
Pommes (GAEC Augereau)	7, 21	4, 18

VOTE PAR PROCURATION

Élections municipales 2026

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter, vous pouvez donner procuration à une autre personne. La demande doit être effectuée avant le jour du vote et peut se faire en ligne sur :

- [Maprocuration.gouv.fr](https://maprocuration.gouv.fr)
- **Via le formulaire Cerfa n°14952*03, à valider auprès de la gendarmerie ou du tribunal.**

Pour la démarche en ligne, vous aurez besoin :

- **d'une nouvelle carte d'identité au format carte bancaire,**
- **d'une identité numérique certifiée, obtenue via l'application France Identité. Après la certification, votre identité doit être validée en mairie à l'aide du QR code généré.**

Si vous possédez une ancienne carte d'identité, vous pouvez la renouveler gratuitement pour utiliser France Identité.

Attention : anticipez vos démarches et la prise de rendez-vous afin que votre procuration soit enregistrée avant les élections.

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Rappel des règles de prévention des risques d'incendie

Suite aux récents événements tragiques survenus à Crans-Montana en Suisse, la Préfecture de Maine-et-Loire a souhaité rappeler l'importance de respecter rigoureusement les règles de prévention des risques d'incendie dans les établissements recevant du public (ERP). Cette vigilance s'adresse toutefois plus particulièrement aux établissements festifs tels que les bars, restaurants, salles de spectacles, cafés, débits de boissons, salles de danse et boîtes de nuit, notamment ceux disposant d'un sous-sol.

Les propriétaires et exploitants d'ERP sont les premiers responsables de la mise en œuvre des mesures nécessaires pour garantir la sécurité du public. Il est impératif de veiller au respect des obligations suivantes :

- **La présence de dégagements suffisants, bien répartis et accessibles,**
- **Le signalement clair des issues de secours,**
- **La conformité des installations électriques,**
- **L'utilisation de matériaux de qualité, répondant aux normes de réaction au feu,**
- **La mise en place de moyens de secours adaptés (alarme, alerte, extincteurs, etc.).**

Pour rappel deux catégories d'ERP existent :

- **ERP de 5ème catégorie sans locaux à sommeil : Ces établissements, bien qu'exemptés d'autorisation d'ouverture et de travaux, doivent respecter la réglementation en matière de sécurité incendie. Ils peuvent faire l'objet de contrôles inopinés par la commission de sécurité.**
- **ERP des 1ère, 2ème, 3ème et 4ème catégories : Ces établissements sont soumis à des visites périodiques obligatoires par la commission de sécurité. Nous veillerons à ce que cette périodicité soit respectée.**

Les exploitants et propriétaires concernés sont invités à consulter la réglementation applicable aux ERP de 5ème catégorie sans locaux à sommeil. La réglementation est disponible en mairie.

Comme le soulignent les services de l'Etat, la sécurité de tous est une priorité : « **Ensemble, veillons à garantir des lieux sûrs pour nos concitoyens** ».

EAU POTABLE

Campagne de sensibilisation à venir

Dans le cadre du fonds de communication du contrat de délégation du service public de l'eau potable, Cholet Agglomération et Veolia poursuivent et renforcent leurs actions de sensibilisation engagées depuis la rentrée 2025-2026. Ces actions sont menées en partenariat avec l'association Unis-Cité, avec l'appui de six nouveaux jeunes en service civique.

Formés par Veolia aux enjeux de l'eau potable, ces jeunes deviennent de véritables ambassadeurs de l'eau. Depuis trois ans, ils interviennent déjà dans les écoles des communes de l'agglomération afin d'animer des ateliers pédagogiques autour du cycle de l'eau, à l'aide de maquettes éducatives adaptées.

Souhaitant élargir cette démarche, Cholet Agglomération envisage désormais d'étendre ces actions à l'ensemble des usagers. L'objectif est de mieux faire connaître l'eau du robinet, ses qualités, ainsi que les dispositifs de télérelève, qui permettent un suivi plus précis des consommations.

Dans ce cadre, de nouvelles animations pourraient être proposées par les jeunes en service civique sur les marchés des communes au cours du premier semestre 2026. Les équipes prendront prochainement contact avec les mairies concernées afin d'échanger en amont avec les services municipaux et d'organiser au mieux ces interventions.

Cette campagne s'inscrit dans une volonté partagée de sensibiliser le plus grand nombre à la préservation de la ressource en eau et aux usages responsables.

DON DU SANG

Un geste essentiel de solidarité

La prochaine collecte de don du sang se tiendra le **jeudi 19 février, de 16h à 19h30**, à la Salle des Fêtes. Cette collecte est organisée par le Centre communal d'action sociale (CCAS), en partenariat avec l'Établissement Français du Sang (EFS).

Afin de garantir la meilleure organisation possible et de réduire le temps d'attente, il est impératif de s'inscrire préalablement en ligne sur le site : dondesang.efs.sante.fr

Chaque don est précieux et contribue directement à sauver des vies. Les besoins en produits sanguins restent constants et la mobilisation de chacun est indispensable pour répondre aux urgences médicales et aux soins quotidiens des patients. Que vous soyez donneur régulier ou que vous souhaitiez faire votre premier don, votre participation compte.

En donnant votre sang, vous offrez bien plus qu'un moment de votre temps : vous offrez une chance de vivre.



AGENCE POSTALE

la commune s'engage

Depuis plusieurs mois, la municipalité est mobilisée pour garantir la continuité du service postal à La Séguinière, un service essentiel du quotidien pour de nombreux habitants.

Pourquoi le bureau de poste a-t-il fermé ?

À l'été 2025, la Direction régionale du Groupe La Poste a pris la décision de fermer temporairement le bureau de poste de La Séguinière à compter du 15 juillet, pour des raisons strictement liées à la santé et à la sécurité des agents.

Des mesures réalisées par un cabinet spécialisé ont en effet mis en évidence une concentration élevée de gaz radon dans les locaux, supérieure aux seuils réglementaires. Une expertise complémentaire a confirmé un dépassement du niveau d'exposition autorisé, exposant l'agent du guichet à un risque pour sa santé. Dans ce contexte, La Poste n'avait d'autre choix que de suspendre l'activité du site.

Une étude technique est actuellement menée afin d'identifier les solutions de traitement possibles. Toutefois, les travaux nécessaires, estimés à environ 100 000 €, ne seront pas engagés par La Poste, compte tenu de la faible fréquentation du bureau (environ 16 clients par jour).

Une solution construite avec la commune

Face à cette situation, et soucieuse de préserver un service postal de proximité, la municipalité a engagé plusieurs échanges avec les représentants de La Poste. Ces discussions ont permis d'aboutir à une solution pragmatique et durable : l'accueil d'une agence postale communale au sein de la mairie.

Cette organisation permettra de maintenir l'essentiel des services postaux sur la commune (courriers recommandés, colis, services de base), tout en s'adaptant au niveau réel d'activité observé.

Une organisation adaptée et sans surcoût pour la commune

L'agence postale communale sera intégrée à l'espace d'accueil de la mairie, avec un aménagement spécifique clairement identifié. Les horaires envisagés seraient distincts de ceux de la mairie, avec une ouverture le matin, quatre jours par semaine, pour une durée totale de 12 heures hebdomadaires.

Cette nouvelle mission pourra être assurée sans création de poste ni augmentation du temps de travail des agents, notamment grâce à la baisse récente de l'activité liée aux titres d'identité. Les agents concernés bénéficieront par ailleurs d'une formation dispensée par La Poste.

Sur le plan financier, La Poste versera à la commune une indemnité mensuelle nette de 1 200 euros, ainsi qu'une prime d'installation de 3 000 euros, et prendra en charge l'ensemble des travaux d'aménagement nécessaires.

Une décision validée par le Conseil municipal

Réuni le 12 janvier dernier, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le principe de l'accueil d'une agence postale communale en mairie et a autorisé le maire à engager l'ensemble des démarches nécessaires avec le Groupe La Poste.

L'objectif fixé est une mise en service au début du mois de mai 2026.

Par cette décision, la municipalité réaffirme son attachement aux services publics de proximité et à l'égalité d'accès pour tous les habitants.



Le radon : de quoi parle-t-on ?

Le radon est un gaz naturel présent dans les sols sur l'ensemble de la commune. Dans les habitations et les bâtiments publics, une aération régulière et conforme aux usages suffit généralement à maintenir des niveaux très faibles.

Dans le bureau de poste, l'aération naturelle était limitée pour des raisons de sécurité, ce qui explique le dépassement ponctuel des seuils réglementaires.

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 23 février à 20h30. Ces séances sont publiques ; chacun est invité à y assister.

Lors de la séance du conseil du lundi 12 janvier ont été votées les délibérations suivantes :

- Maison rue du Vieux Pont – Demande de subvention
- Agenda d'accessibilité programmée – Etat des lieux
- Vente de la maison de la rue du Paradis
- Piste cyclable – Superficies à acquérir après bornage
- Piste cyclable – Convention plantations Agri-Biovid
- Régularisation de la limite de propriété du chemin des Chateliers
- Convention de gestion et d'entretien d'ouvrages d'art – RN 249
- Sentiers d'intérêt communautaire – Coût d'entretien communal
- Conventions d'usage pour l'installation des composteurs partagés
- Aménagement de voies en agglomération – Avenant n°1
- Aire d'accueil Camping-car Parc – Bilan de la fréquentation 2025
- Accueil de l'agence postale à la mairie

- Convention pour l'accueil ponctuel d'une association choletaise au Moulin de la Cour
- Mise à disposition du personnel pour le CCAS en 2025
- Mise à disposition de salles dans le cadre de la conférence des financeurs
- Participation communale au CSI Oscigène pour l'année 2026
- Extension régie pour recettes de vente de bois
- Groupement de commandes pour la mise en place d'un environnement numérique de travail à l'école Marcel Luneau
- Médecine du travail – Renouvellement de la convention pour le personnel communal

Retrouvez les délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune www.mairie-laseguiniere.fr et sur le totem tactile à l'extérieur de la mairie.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Les agents recenseurs en formation



Dans le cadre de la campagne de recensement de la population qui se déroule en ce début d'année 2026, les agents recenseurs de la commune ont débuté leur formation.

Espace Roger Dronneau
Jeudi 8 janvier 2026

Le jeudi 8 janvier, la première de deux séances de formation s'est tenue à l'espace Roger Dronneau à La Séguinière.

Cette session, organisée à destination des agents recenseurs et des coordonnateurs communaux des communes de Saint-Léger-sous-Cholet, du May-sur-Evre et de La Séguinière, a réuni 16 participants. La formation était animée par un agent de l'INSEE.

Conçue de manière interactive, cette formation s'appuie sur des supports variés (vidéos, quiz, échanges) afin de préparer efficacement les agents à leurs missions. La première séance a permis de poser les bases, tandis que la seconde - qui s'est déroulée le mardi 13 janvier - avait comme objectif d'approfondir davantage les notions abordées.

Les agents recenseurs ont ainsi été formés aux missions qui leur seront confiées et au calendrier des opérations. La première étape de leur travail a consisté en une tournée de reconnaissance, durant laquelle un courrier d'information a été déposé dans toutes les boîtes aux lettres. Cette phase permet de recenser les adresses et d'informer les habitants, sans contact direct dans un premier temps.

La collecte des données a lieu à partir du 15 janvier et se poursuivra jusqu'au 14 février 2026. L'objectif du recensement est de compter l'ensemble des habitants de la commune. Ces données sont essentielles : elles conditionnent notamment les dotations de l'État versées aux communes et permettent à l'INSEE de produire des statistiques fiables sur la population, les logements et les conditions de vie.

Deux notions fondamentales sont au cœur du recensement : l'adresse et le logement.

Les agents disposent pour cela de deux outils principaux ; une liste d'adresses correspondant à leur secteur et un outil de collecte comprenant une ligne par logement, une même adresse pouvant en comporter plusieurs.

Les réponses en ligne à privilégier

Lors de la tournée de reconnaissance, les habitants recevront un courrier officiel, puis une enveloppe estampillée du logo de la commune contenant une notice explicative. Celle-ci leur permettra de répondre au questionnaire directement en ligne. La réponse par internet est vivement encouragée, elle est plus simple, plus rapide, plus sécurisée et limite l'usage du papier. Elle permet également de réduire les erreurs grâce à un système de questions guidées.

À noter que notre région se distingue par un excellent taux de réponse en ligne, parmi les meilleurs de France, preuve de l'efficacité et de la simplicité de ce mode de participation.

La municipalité remercie par avance les habitants pour leur coopération et souhaite pleine réussite aux agents recenseurs engagés dans cette mission essentielle au service de tous.

Répondre par internet un geste simple et utile

La commune invite vivement les habitants à privilégier la réponse au recensement par internet. Ce mode de réponse est plus rapide, plus pratique et entièrement sécurisé.

Il permet d'éviter la gestion des questionnaires papier, limite les erreurs grâce à un système de questions guidées et facilite le travail des agents recenseurs.

Quelques minutes suffisent pour répondre en ligne, depuis chez soi, à l'aide des identifiants transmis dans le courrier officiel. Un geste simple, efficace et bénéfique pour tous !

Le transport solidaire un service de proximité efficace

Mairie de La Séguinière
Mardi 16 décembre 2025



À l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), l'équipe des bénévoles du service de transport solidaire s'est récemment réunie pour préparer, comme avant chaque nouveau trimestre, le planning des permanences des chauffeurs. Cette rencontre s'est tenue sous l'impulsion de Céline Tremblais, adjointe, et de Séverine Billaud, conseillère municipale, toutes deux très impliquées dans le suivi de ce dispositif essentiel à la vie locale.

Aujourd'hui, ce sont une quinzaine de bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement de ce service, au bénéfice de 82 habitants de la commune. Autant de personnes susceptibles de faire appel, au cours des trois prochains mois, au chauffeur de permanence pour leurs déplacements.

À La Séguinière, le transport solidaire se distingue par sa grande souplesse : contrairement à ce qui se pratique dans certaines communes, il ne se limite pas aux seuls rendez-vous médicaux. Si ces derniers constituent effectivement la majorité des demandes, les bénévoles assurent également d'autres déplacements au quotidien, notamment pour les courses dans les supermarchés voisins. Une ouverture qui répond pleinement aux besoins des bénéficiaires et renforce l'utilité du service.

Le groupe actuel est en nombre suffisant pour faire face à la demande, et aucun recrutement supplémentaire n'est nécessaire pour l'instant. Trois nouveaux chauffeurs sont toutefois venus renforcer l'équipe : Géraldine Princay, Raphaël Lucchesi et Serge Rolandeau. Ils prennent le relais de bénévoles ayant cessé leur engagement, parmi lesquels Roger Sauleau, présent depuis sa création. Après dix années de bons et loyaux services, il a estimé qu'il était temps de passer le flambeau. Les bénévoles ont également eu une pensée émue pour Chantal Peltier, décédée début décembre, qui participait activement à ce service.

Roger Sauleau part avec le sentiment du devoir accompli. Il souligne la reconnaissance exprimée par l'immense majorité des bénéficiaires, malgré quelques demandes parfois exigeantes, mais rares. « Ce n'est pas un engagement trop prenant et on se sent très utile », confie-t-il. Le rôle de chauffeur principal représente environ une semaine par trimestre, complétée par une semaine en tant que suppléant.

Si la mission se limite en principe au transport, il arrive que les bénévoles aillent un peu au-delà, apportant une aide complémentaire, avec bienveillance, comme ils le feraient avec un proche. Roger Sauleau regrettera particulièrement les échanges humains, noués au fil des trajets.

L'organisation du service est à la fois simple et bien rodée : la répartition des permanences ne pose jamais de difficulté. Seuls quelques petits aléas sont parfois à déplorer, comme des appels de dernière minute ou des confusions sur les dates et horaires de rendez-vous, des situations qui relèvent toutefois de l'anecdote.

À l'issue de cette réunion de préparation du planning, une collation conviviale a été partagée afin d'accueillir les nouveaux bénévoles et de saluer le départ de Roger Sauleau. Un moment chaleureux à l'image de ce service, qui démontre chaque jour combien la solidarité locale, portée par l'engagement bénévole, est à la fois efficace et indispensable.

Organisation et conditions d'accès

Le service de transport solidaire est destiné aux habitants de La Séguinière, valides et non désorientés, âgés de plus de 60 ans, ne disposant plus d'un moyen de transport, de façon définitive ou momentanée. Dans le cas d'une absence de transport temporaire, le service est accessible sans condition d'âge.

Pour bénéficier du transport solidaire, les personnes intéressées doivent se rendre en mairie, où elles sont invitées à remplir un imprimé (attestation sur l'honneur). À l'issue de cette démarche, leur sont remis : le règlement du service, la grille tarifaire, la liste des chauffeurs bénévoles avec le calendrier des permanences.

Les déplacements sont facturés selon une grille définie. À titre d'exemple : un aller-retour à l'hôpital de Cholet d'une durée inférieure à 1h30 est facturé 6,50 €, au-delà de 1h30, le tarif est de 13 €.

Les demandes de transport doivent être formulées au moins 48 heures avant le rendez-vous, en appelant le chauffeur principal de permanence, avant 20 h, en évitant les week-ends.

Autres infos : 25 km maximum, du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h (hors jours fériés et périodes de pont).

Retour sur des temps forts

de l'année 2025



Avenue Martin Luther King

Au fil des années, La Séguinière s'est transformée par touches successives, à travers des projets visibles, utiles et pensés pour le quotidien. Aménagements paysagers, nouveaux espaces de vie, mobilités douces, logements, équipements de proximité : autant de réalisations qui dessinent une commune en mouvement, attentive à la qualité de son cadre de vie.

Une commune plus verte et plus respirable

La végétalisation et le reboisement constituent l'un des fils conducteurs de l'action municipale. La prairie du Moulinard illustre bien cette ambition. Sur plusieurs hectares, haies bocagères, arbres fruitiers et essences locales ont été plantés, en associant partenaires institutionnels, entreprises locales, scolaires...

Ces opérations participent à la lutte contre le réchauffement climatique, à la préservation de la biodiversité et à la transmission d'une culture environnementale aux plus jeunes.

D'autres sites communaux ont également bénéficié de plantations importantes, notamment le long du ruisseau de la Morbailou ou zone de la Ménardière. La diversité des essences choisies garantit la résilience écologique et l'accueil de la faune.

Ces projets sont autant d'occasions de créer du lien entre habitants, associations et acteurs économiques.

Des espaces partagés et des déplacements apaisés

L'aménagement de nouvelles voies et la création de liaisons douces répondent à une attente forte : circuler plus facilement, plus sûrement et autrement. Les travaux réalisés avenue Martin Luther King, rue de la Grande Fontaine ou chemin de la Petite Morinière ont permis de repenser la place de chacun : piétons, cyclistes, automobilistes.

La future liaison douce qui longera la route du Joli Bois et empruntera le chemin des Rambouillères s'inscrit dans cette logique. Pensée en site propre, la piste cyclable offrira un itinéraire sécurisé reliant la commune voisine de Saint-Léger et la zone d'activité des Grands Bois au bourg de La Séguinière. Ce projet, fruit d'adaptations techniques et de concertations foncières, illustre la capacité de la commune à faire évoluer ses choix pour privilégier la sécurité et la qualité.



Prairie du Moulinard



L'ensemble immobilier
avenue Abbé Chauveau

Habiter La Séguinière aujourd'hui et demain

Le développement de l'offre de logements a été mené avec une attention particulière portée à l'intégration urbaine et à la mixité sociale. L'ensemble immobilier avenue de l'Abbé Chauveau, associant pharmacie et logements locatifs, contribue à la revitalisation du cœur de bourg tout en offrant des services de proximité.

Rue du Sacré-Cœur, les logements sociaux récemment livrés répondent à une demande réelle et permettent l'accueil de nouveaux habitants dans de bonnes conditions de confort et de performance énergétique. Le futur lotissement de la Surchère 2, quant à lui, a été pensé comme un quartier ouvert, végétalisé et connecté aux équipements existants.

Des lieux de vie et de rencontres

Les espaces publics sont aussi des lieux de convivialité. L'aire de détente des Jardins de la Moine en est un bel exemple. Conçu avec les habitants, cet espace propose jeux, équipements sportifs, zones de repos et plantations, favorisant les rencontres intergénérationnelles. Le respect constaté depuis son ouverture témoigne de l'appropriation réussie de ce lieu par les riverains.



Week-end festif

Parallèlement, les événements culturels et sportifs – expositions, courses, fêtes associatives – rythment la vie communale et renforcent le sentiment d'appartenance. Le succès du week-end festif des 90 ans du club de basket ou de la Color Run illustre la vitalité du tissu associatif ziniérais.



Color Run

Une commune attentive à tous

Enfin, La Séguinière agit pour le bien-être de chacun. Accueil de la Caravane des Seniors, à l'initiative de Cholet Agglomération actions de prévention santé, formations aux gestes qui sauvent : ces initiatives renforcent la solidarité et la sécurité au quotidien. Elles rappellent qu'une commune ne se résume pas à ses équipements, mais à l'attention portée à ses habitants.

À travers ces projets, La Séguinière poursuit sa volonté d'améliorer le cadre de vie, de renforcer le lien social et de préparer l'avenir avec pragmatisme.



Formation aux gestes qui sauvent



La caravane LISA FAIT ÉTAPE À LA SÉGUINIÈRE

Mandy Durand du CSI
et Jean-François SALESSES
Responsable de la caravane
des seniors à Cholet Agglomération

Pour la première fois, la caravane seniors LISA (Lieu d'Information pour les Seniors de l'Agglomération) se déplaçait à La Séguinière, les 18 et 19 décembre derniers. À cette occasion, Jean-François Salesse, responsable de la caravane, est allé à la rencontre des habitants en s'installant place de la mairie.

Dispositif itinérant porté par Cholet Agglomération dans le cadre du label « Cholet Agglomération amie des aînés », LISA a pour objectif de faciliter l'accès à l'information pour les personnes de plus de 60 ans. Droits, services, loisirs, santé, numérique... la caravane propose un accueil gratuit, convivial et accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite.

Ouverte de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, la caravane a rencontré un accueil très positif à La Séguinière. Une quinzaine de personnes ont été reçues le premier jour, et quasiment autant le second. Jean-François Salesse s'est dit très satisfait de la participation, notant que le public rencontré était globalement un peu plus jeune que dans d'autres communes, avec une moyenne d'âge autour de 70 ans, contre 75 à 80 ans ailleurs.

De nombreux échanges ont porté sur les usages du numérique. À La Séguinière, les seniors se sont montrés moins concernés par la fracture numérique, cherchant davantage des conseils pour maintenir leurs pratiques et rester à l'aise avec les outils informatiques. Pour ces questions, ils ont été orientés vers Rodolphe, conseiller numérique du Centre Socioculturel Intercommunal Oxygène (CSI), très impliqué dans le déploiement de LISA sur son territoire d'intervention. L'après-midi se déroulait en lien avec Mandy, animatrice du CSI en charge des seniors.

D'autres demandes ont également été abordées : le rôle du CLIC, les aides à l'habitat, les transports en commun ou encore diverses démarches administratives. Lorsque certaines réponses ne relevaient pas directement du dispositif, les visiteurs étaient systématiquement orientés vers les services compétents. Des questions ont aussi été posées concernant l'avenir de l'agence postale de La Séguinière, un sujet qui dépendait d'une décision du Conseil municipal prévue en janvier.

La caravane LISA reviendra à La Séguinière les jeudi 26 et vendredi 27 mars prochains, avec peut-être quelques nouveautés, mais toujours la même volonté : aller au plus près des seniors et leur proposer un service utile, apprécié et de proximité.



LES AVENTURES DE SUZETTE ou la chronique du CLIC



Mois de janvier 2026

Nous sommes mardi, Suzette est impatiente ; les gâteaux et le café sont prêts : elle n'attend plus que ses amies Monique et Thérèse. Chaque semaine, elles se retrouvent chez l'une ou chez l'autre pour jouer au Scrabble et prendre un bon goûter.

Ça y est elles arrivent enfin ! Les trois amies commencent à jouer. Après une bonne heure de jeu, Suzette est fière car elle a gagné haut la main en posant deux mots comptant triple ! D'ailleurs durant le goûter, Monique fait remarquer à Suzette qu'elle a une bonne mémoire et lui demande son secret !

Heureux hasard : Suzette vient de recevoir un mail du CLIC l'informant du prochain temps d'information qui a pour thème « Les secrets de la mémoire ». Elle montre l'invitation à ses amies.

« Les secrets de la mémoire » conférence animée par une psychologue clinicienne, le vendredi 13 février de 14h à 16h à la salle des fêtes de Saint Christophe du Bois, l'entrée est libre et gratuite.

C'est décidé, elles iront ensemble à cette conférence.

CLIC IGEAC
Centre Local d'Information et de Coordination
Pôle social - 24 avenue Maudet - Cholet
Réception sur rendez-vous
Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le vendredi de 14h00 à 17h00. ou à domicile
Tél : 02.41.30.26.34 / clic.choletais@gmail.com
Site Internet : clic-igeac.org

BIBLIOTHÈQUE

MILLE PAGES

Bibliothèque municipale
Samedi 13 décembre 2025



Le samedi après-midi 13 décembre, la bibliothèque municipale Mille Pages de La Séguinière a accueilli une animation contes proposée en partenariat avec le Réseau des bibliothèques du Choletais (Cholet Agglomération).



Claire Guillemin

À cette occasion, Claire Guillemin, de la compagnie RaConte, a invité petits et grands à un voyage au cœur de la tradition orale à travers cinq contes revisités. Les Trois Boucs, Les Chevreaux, La Cocotte qui tip-tope, Jacquot et le haricot magique et Le Gros Navet ont ainsi rythmé une heure de récits, captivant aussi bien les enfants que les adultes présents.

Le choix d'un décor volontairement minimaliste a permis de recentrer l'attention sur la parole et l'écoute, laissant à chacun la liberté de faire travailler son imagination. La qualité de l'interprétation et la richesse des histoires ont largement contribué à la réussite de ce moment culturel.

À l'issue de la séance, un temps convivial a été partagé avec les participants, la conteuse et les bénévoles. Ce moment d'échanges a notamment permis de rencontrer et de discuter avec plusieurs familles de lecteurs de La Séguinière, renforçant ainsi le lien entre la bibliothèque et son public.

L'animation a réuni 20 participants, accompagnés de 4 bénévoles, ainsi que la responsable de la bibliothèque. On note toutefois un point négatif : l'absence de 12 inscrits, correspondant à quatre familles, malgré les rappels envoyés par le Réseau la veille de l'événement. Cette situation, récurrente lors des animations du Réseau, fait déjà l'objet de réflexions menées en réunion de bibliothécaires professionnels. À compter de 2026, une évolution du système d'inscription est prévue afin de privilégier les inscriptions locales et de limiter les réservations trop anticipées.

Malgré ce bémol, cette animation a été un beau moment de partage autour du conte, apprécié par l'ensemble des participants et porteur d'échanges riches et chaleureux.

E.changes est le catalogue numérique et le portail du réseau des bibliothèques de l'Agglomération du Choletais. C'est un service centralisé qui regroupe toutes les bibliothèques du territoire pour faciliter l'accès à la lecture, à la culture et aux animations pour tous



Section roller danse

Danse Roll and Co

Soirée fluo roller
Salle de l'Arceau
Lundi 15 décembre 2025

Le 15 décembre dernier, la section roller-danse organisait la 5^e édition de sa désormais incontournable soirée fluo roller pour le plus grand plaisir des patineurs et de leurs familles.

Pas moins de 60 patineurs, issus des trois groupes de la section, avaient répondu présents pour partager ce moment. Pendant plus de deux heures, la piste s'est illuminée de couleurs fluorescentes : accessoires fluo, musique entraînante ainsi qu'un Just Dance ont rythmé la soirée dans une ambiance joyeuse et dynamique.

Les parents, frères et sœurs étaient également conviés et ont pu profiter d'un apéritif salé-sucré préparé pour l'occasion. Très appréciée aussi bien par les enfants que par les parents, cette soirée confirme son succès grandissant d'année en année, rassemblant toujours plus de participants autour du roller danse, entraîné par Tanguy Lièvre.

Plus d'informations sur roller.laseg@gmail.com

Bibliothèque « Mille Pages »

Le coup de cœur du mois proposé par une bénévole de la bibliothèque est :

L'enseveli

de Valérie Paturaud

Sur le champ de bataille, un obus éclate. Abel n'écoute que son courage et, au péril de sa vie, sauve un inconnu d'une mort certaine. Alors qu'Abel est en convalescence dans un hôpital de fortune, un officier défiguré vient occuper le lit voisin.

Abel est ouvrier, Adrien est médecin : un gouffre social les sépare et jamais ils ne se seraient rencontrés dans la vie civile. Mais ici, dans ce lieu hors du temps, ils ne sont plus que deux hommes en souffrance. Adrien s'intéresse à la vie d'Abel. Privé de l'usage de la parole, il écrit sur un cahier d'écolier pour communiquer.

Abel, peu instruit, lit avec difficulté. Entre paroles et écrits, l'officier et le soldat partagent au fil des jours ce qu'ils ont de plus intime, de plus enseveli...

Ce roman, profondément bouleversant, ne minimise pas la souffrance physique et psychologique des soldats mais s'attarde sur la fraternité entre deux hommes (au-delà du déterminisme social). Un roman puissant, profond, plein d'humanité qui ne peut que vous toucher.

Horaires d'ouverture

le matin de 10h00 à 12h00
le mercredi et le samedi
l'après-midi de 17h30 à 19h00
le lundi, le mercredi et le jeudi

Informations pratiques :

Bibliothèque Mille Pages
Rue de l'Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
02 41 56 31 93
bib_seguiniere@choletagglomeration.fr



Divers

CAFÉ-RENCONTRE

Programme janvier à mars 2026

Comme toujours, pour ceux qui le souhaitent, des jeux divers sont proposés en continu dans la petite salle attenante.

Mardi 6 janvier – Galette des Rois

Dégustation de la galette.

Mardi 27 janvier – Dictée et jeux

Une dictée conviviale suivie de jeux pour tous.

Mardi 10 février – Fabrication de fouaces

Atelier gourmand suivi d'une dégustation.

Mardi 24 février – Après-midi jeux

Un moment de détente autour de jeux variés.

Mardi 10 mars – Prévention arnaques

Atelier animée par le Centre Socioculturel Océan, pour apprendre à repérer et éviter les arnaques téléphoniques et sur Internet.

Mardi 24 mars – Quiz ludique

Un quiz animé par Martial et Régine, pour tester ses connaissances dans la bonne humeur.

RDV à l'espace Roger Dronneau au 20 rue du Manoir de 14h00 à 17h30.

CINÉMA

Prochaines séances

Deux projections au programme des vacances d'hiver.

Mercredi 18 février à 17h00

Un p'tit truc en plus

Pour échapper à la police, un fils et son père en cavale sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap, se faisant passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé. Le début des emmerdes et d'une formidable expérience humaine qui va les changer à jamais.



Mercredi 25 février à 20h00

Paddington au Pérou

Alors que Paddington rend visite à sa tante Lucy bien-aimée, qui réside désormais à la Maison des ours retraités au Pérou, la famille Brown et notre ours préféré plongent dans un voyage inattendu et plein de mystères, à travers la forêt amazonienne et jusqu'aux sommets des montagnes du Machu Picchu.



HISTOIRE & PATRIMOINE

Recherche photos

L'association histoire et patrimoine de la Séguinière organise une expo sur la guerre 39-45 les 14 et 15 mars prochains de 14h00 à 18h00, dans son local, au 20 rue du Manoir.

L'association a besoin de vous !

Si vous possédez des photos de prisonniers, des documents, lettres, carte de combattants, personnes réquisitionnées (STO)... Merci de les scanner et de les envoyer à l'adresse histoireet-patrimoine.laseg@gmail.com ou venez les déposer lors des permanences qui ont lieu le premier samedi de chaque mois.



Remise des colis
aux résidents de
la Maison d'Accueil
le 19/12/2025

Action du CCAS

Distribution des colis aux aînés de la commune

Comme chaque année, la commune et le Centre Communal d'Action Sociale ont renouvelé leur action en faveur des aînés. Les personnes âgées de plus de 75 ans qui le souhaitaient et qui n'ont pas pu participer au traditionnel repas des seniors organisé début octobre se sont ainsi vu proposer un colis gourmand.



Confection des colis
le 10/12/2025

La confection des colis a eu lieu le mercredi 10 décembre en mairie, après la réception de l'ensemble des produits par les élus de la commission des affaires sociales. Au total, 185 colis ont été préparés. Chacun d'eux comprenait une bouteille de jus de raisin, une boîte gourmande de mouchoirs de Cholet au chocolat ainsi que des petits pots de rillettes de canard.

L'ensemble des produits était issu exclusivement de producteurs locaux, fournis par l'Office de tourisme du Choletais, mettant ainsi à l'honneur le savoir-faire du territoire.



Distribution des colis
le 12/12/2025

Parmi ces colis, 99 ont été distribués aux habitants n'ayant pas pu participer au repas des seniors d'octobre 2025. La distribution s'est déroulée lors de la permanence tenue en mairie le vendredi 12 décembre, permettant des échanges chaleureux et conviviaux.

Les 86 colis restants, destinés aux résidents de la Maison d'Accueil, ont été remis au moment du déjeuner le vendredi 19 décembre, en présence de Noël Viault, président de la Maison d'Accueil, et de Monsieur le maire, président du CCAS. Ce temps de partage a été particulièrement apprécié des résidents.



Remise des colis
le 19/12/2025

Portée par le CCAS, sous la houlette de Céline Tremblais - Adjointe, cette action est chaque année très attendue et chaleureusement accueillie par Les bénéficiaires. À l'approche des fêtes de fin d'année, elle apporte un moment de générosité, et offre également l'occasion, pour ceux qui le souhaitent, de partager ces produits avec leurs proches.

Collecte citoyenne de déchets



Samedi 13 décembre dernier, la commune de La Séguinière a accueilli une nouvelle action de collecte de déchets sur le domaine public, organisée dans le cadre de l'initiative HU=LC – Habitants Unis pour une Localité Choyée.

Cette opération, portée par le Centre social Ocsigène, s'inscrit dans une démarche intercommunale de sensibilisation à la réduction des déchets et au respect de l'environnement.

Dès le samedi matin, plusieurs habitants « partants » pour agir concrètement ont répondu présents. Parmi eux, un jeune venu de Saint-Léger-sous-Cholet est venu prêter main-forte à l'équipe : un grand merci à lui pour son engagement !

Pour optimiser la collecte, quatre groupes ont été constitués afin d'intervenir sur différents secteurs de la commune :

- la Chapelière,
- le Moulin de la Cour,
- l'avenue de Nantes et la Ménardière,
- les terrains de sport Coubertin et la salle de basket.

À l'issue de la matinée, les pesées réalisées ont permis de dresser un bilan parlant :

- 30 kg d'ordures ménagères non recyclables,
- 8 kg de déchets recyclables, principalement des canettes de boissons,
- 1 déchet dangereux, une bombe de protoxyde d'azote (vide, pour un poids de 2 kg).

Les secteurs les plus impactés par la présence de déchets se sont révélés être les terrains de sport ainsi que l'avenue de Nantes et la Ménardière.

Au-delà de la collecte, l'objectif principal de cette action HU=LC est de sensibiliser le plus grand nombre à la réduction des déchets et aux gestes du quotidien. Chacun peut contribuer à sa manière, par des actions simples mais essentielles :

- conserver ses mégots dans une boîte pour les jeter ensuite à la maison, afin de protéger la Moine des substances toxiques ;
- rapporter les canettes pour les déposer dans la poubelle jaune ;
- ne laisser aucun déchet dans la nature, pour préserver la faune, la flore et la beauté de nos paysages.

L'ensemble des participants remercie chaleureusement toutes les personnes qui soutiennent cette démarche et prennent le temps de réfléchir à leurs pratiques, pour le respect et la protection de notre environnement.

HULC – Brigade Verte

Chasubles fluo, pinces en mains, bonne humeur et volonté de rendre leur environnement plus agréable... La brigade HULC (Habitants Unis – Localité Choyée) composée d'une quarantaine de membres, se retrouve tous les mois pour des ramassages sur les communes.

Cette action se veut libre, conviviale et ouverte à tous (de 3 à 103 ans) ! Elle a été créée pour inviter les habitants du territoire, à s'investir quotidiennement afin de rendre sa rue, son quartier, son village encore plus propre.

CSI Ocsigène - 18 rue d'Anjou 49280 St Léger sous Cholet
Tél. 02 41 56 26 10 - accueil@ocsigene.fr



L'attaque des écureuils

Dans le cadre du programme d'animations du réseau connecté des bibliothèques du Choletais, la bibliothèque Mille Pages de La Séguinière invite le public à vivre une expérience originale et immersive grâce à la réalité virtuelle.

Intitulée « L'attaque des écureuils », cette animation sera animée par Pierre et Olivier de la médiathèque Élie Chamard. Munis de casques de réalité virtuelle, les participants seront plongés au cœur de la nature :

« rejoignez le gang des écureuils voleurs de glands, contemplez les animaux marins, lancez-vous du haut de la montagne ou mettez vos chaussons d'escalade, on s'immerge dans la nature à l'occasion de cette session VR ! ».

Public : tout public à partir de 8 ans
Conditions : animation gratuite, sur inscription

Mercredi 11 mars 2026 à 14h30
Bibliothèque « Mille Pages » – La Séguinière
Inscriptions ouvertes à partir du 10 février

Renseignements et inscriptions :
sur e-changes.cholet.fr
par téléphone au 02 72 77 22 72
ou directement auprès des bibliothèques participantes



- Toutes les animations
- Nouveautés et coups de cœur
- Consultation des catalogues
- Réservation en ligne de livres, DVD, CD...
- Service numérique en ligne (livres, presse, formation)

Saison culturelle

2025/2026

ÉVÈNEMENT

La saison se poursuit avec la comédie musicale « Origines »

La commune de La Séguinière poursuit sa saison culturelle 2025/2026 et propose au public un rendez-vous familial et spectaculaire avec l'accueil de la comédie musicale « Origines », nouvelle création de l'association Cré-Scène-Do de Saint-Christophe-du-Bois.

Deux représentations sont programmées à l'espace Prévert, le samedi 7 février 2026 à 20h30 et le dimanche 8 février 2026 à 15h00.

Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes en mairie au 02 41 56 90 53. Le tarif est fixé à 12 €, en placement libre.

Un voyage musical au cœur de la préhistoire

« Origines » invite les spectateurs à une rencontre inattendue en pleine préhistoire. L'histoire débute à l'été 2024 : Camille et Romane, en vacances avec leurs parents dans le centre de la France, disparaissent mystérieusement lors d'une balade en forêt. En les recherchant, leurs parents pénètrent dans une grotte où, à la lueur de leur téléphone, commencent d'étranges rencontres...

À travers cette aventure, le public est entraîné dans un voyage temporel immersif, à la découverte de deux peuples que tout semble opposer, mais que l'humanité finit par réunir. Portée par des musiques originales, une mise en scène moderne et une atmosphère visuelle soignée, cette comédie musicale plonge le spectateur dans un univers fascinant, entre rêve et réalité, où l'émotion occupe une place centrale.

Un spectacle salué par le public

Déjà présenté à Saint-Christophe-du-Bois et Montilliers, « Origines » a reçu des retours très enthousiastes. Les premiers spectateurs ont notamment souligné la qualité des jeux de lumière, la richesse des chorégraphies et l'originalité de l'interaction entre les comédiens et l'écran géant en fond de scène, qui réserve de belles surprises chargées d'émotion.

Plusieurs enseignants présents lors des représentations ont également relevé l'intérêt pédagogique du spectacle pour les enfants, tandis que les parents ont confirmé l'enthousiasme de ces derniers face à la découverte de la vie de nos lointains ancêtres.

Une création collective et ambitieuse

Créée en 2006, l'association Cré-Scène-Do s'est d'abord illustrée à travers un spectacle retraçant l'histoire de sa commune, avant de devenir une troupe itinérante sollicitée par des écoles, associations et commissions culturelles de la région choletaise et des départements voisins.

« Origines » est la sixième comédie musicale produite par le groupe, qui rassemble aujourd'hui une trentaine d'adhérents de trois générations. Sur scène, 17 chanteurs, acteurs et danseurs donnent vie à cette œuvre originale, fruit de trois années de travail mêlant écriture, compositions musicales, chorégraphies, créations lumières, vidéos, costumes et décors.

Les textes et musiques sont signés Laure et Olivier Jincheleau, les dialogues ont été écrits par Jacques Boismureau, les chorégraphies par Christelle Tricot, et la technique assurée par Étienne Mousseau.



**Une entreprise industrielle
et commerciale installée
zone de la Ménardière**

Depuis début 2025, la société TPLUS a installé son siège à La Séguinière, au 7 rue des Artisans, marquant une nouvelle étape dans son développement. L'entreprise, créée à l'origine par M. Brosseau, existe depuis 1988 et s'est forgée une solide réputation dans le négoce de fournitures industrielles et la mécanique générale.

À l'origine centrée sur l'achat-revente, TPLUS a progressivement fait évoluer son modèle. Aujourd'hui, plus de 80 % de son activité repose sur une fonction commerciale experte, complétée par des prestations techniques réalisées à la demande des clients, notamment en usinage, bobinage et réparation de pompes et moteurs.

L'entreprise intervient dans de nombreux secteurs industriels : agroalimentaire, cartonnerie, déchetterie, conditionnement agricole, industrie générale (hors automobile).

Dirigée depuis 2021 par Grégory Léger, entré à l'origine dans l'entreprise comme technico-commercial et magasinier, TPLUS compte aujourd'hui 32 salariés, dont 25 basés à La Séguinière. Après plus de 30 ans à Cholet, sur plusieurs sites devenus trop exigus, le choix de La Séguinière s'est imposé comme une évidence : un emplacement fonctionnel, sans besoin de vitrine commerciale, et surtout une proximité avec les collaborateurs, majoritairement issus du territoire.

L'installation dans l'ancien bâtiment Synéquanone a nécessité d'importants travaux : mise aux normes, isolation, création d'ateliers et de bureaux ergonomiques, ainsi que la réfection de la toiture. Ces investissements traduisent la volonté de l'entreprise de s'inscrire durablement sur la commune.

TPLUS travaille principalement avec des professionnels, mais peut à l'occasion dépanner quelques clients individuels, pour des pièces détachées nécessaires à la réparation de petit matériel. Son rayon d'intervention couvre la proche région (Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Vendée, Deux-Sèvres, Indre-et-Loire, Charente et Charente-Maritime). Une agence est également implantée à Thouars (79), dans une logique stratégique.

Dans un contexte concurrentiel exigeant, la force de TPLUS repose sur sa réactivité, sa rapidité d'intervention, son inventivité et son service de proximité.

L'entreprise poursuit aujourd'hui une dynamique de développement maîtrisée et un objectif clair : stabiliser ses effectifs et consolider son activité.



Heureuse de contribuer à la vitalité économique de La Séguinière, TPLUS compte organiser des portes ouvertes pour ses clients et partenaires, comme ce fut le cas les 25 et 26 septembre derniers, en alternance avec le SEPEM (Salon des Équipements, Process et Maintenance) - Salon régional de l'industrie d'Angers.

**TPLUS – Transmission Plus Cholet
7 rue des Artisans – La Séguinière
02 41 58 36 05
Site internet en cours de construction**

